

Édition Novembre 2026

CS AG

Certificat de Spécialisation

ARBORISTE GRIMPEUR

RNCP41391 (date de fin d'enregistrement : 31/12/2030)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

OBJECTIFS

Acquérir les compétences permettant d'assurer les opérations d'entretien et de gestion du patrimoine arboré, tout en garantissant la sécurité des interventions, le respect de l'environnement et la qualité de la relation client.

CONDITIONS D'ADMISSION

Public cible et pré-requis : Chef(fe) d'entreprise, salarié(e), demandeur d'emploi, majeur.

Financement et rémunération : Région Réunion - France Travail - autofinancement- CPF-OPCO

Conditions d'inscription : Être majeur, être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou équivalent dans le secteur de l'aménagement paysager ou forestier, être en bonnes conditions physiques et présenter une aptitude au travail en hauteur.

Détenir un des diplômes suivants :

- BAC Pro Spécialité "Aménagement Paysager" ou "Forêt";
- Brevet professionnel pour les options du secteur de l'aménagement ;
- Brevet de technicien supérieur agricole pour les options du secteur aménagement ;

- Ou, sur décision dérogatoire du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine;

- Ou justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole, ou de volontariat dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option.

Identification de la formation

Voie de formation continue, VAE ou apprentissage

Diplôme de niveau 4

Durée : 980 heures dont 420h en entreprise et 560h en centre

Tarif individuel : 9 156 €

- ✓ Éligible au CPF
- ✓ Payable en plusieurs fois
- ✓ Éligible apprentissage/contrat pro

Date début formation :

- Novembre

Indicateurs de performance 2026

Session 2025-2026 - ancien CS AE
Nombre de stagiaire : 8
Taux d'abandons : 13%
Taux de réussite : 71%
(5 admis/7 présentés)
Taux de satisfaction : 87%
(sur la base de 4 répondants, enq fin de formation)
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : indisponible
(0 répondant)
Taux de poursuite d'étude : indisponible
(0 répondant)

Référents

Coordonnateur pédagogique

Référente handicap
Véronique M'GOURI

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le secrétariat vous répond sous un délais de 8 jours ouvrés dès votre prise de contact, vous recevez les éléments relatifs à votre pré-inscription. Après réception de votre dossier de candidature vous serez recontacté pour les opérations de recrutement (info col, test, entretien...).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel, Cours théoriques, Ateliers dirigés et mise en situation, Périodes en entreprises, Stages, Visites en entreprise, Centre de Documentation et d'Information.
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (locaux accessibles PMR et supports numériques adaptables...). Étude des besoins de compensation et aménagement possible avant l'entrée en formation avec le référent handicap.

CONTENUS DE LA FORMATION

- UC 1 : Établir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande,
- UC 2 : Réaliser les travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement,
- UC 3 : Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

DISPOSITIFS D'EVALUATION

Le CS «Arboriste-Grimpeur» est délivré aux candidats ayant acquis les 3 unités capitalisables constitutives du diplôme. Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences par une évaluation de certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Les évaluations en situation professionnelle sont réalisées dans l'entreprise d'accueil.

APRES LA FORMATION

- Débouchés :

À l'issue de la formation, les diplômés peuvent exercer au sein d'entreprises d'élagage, de travaux paysagers, de collectivités territoriales, d'organismes de gestion des espaces verts ou en tant qu'indépendants. Ils interviennent dans l'entretien, la taille, le diagnostic, le soin et l'abattage des arbres.
Type d'emploi accessible : élagueur, arboriste-grimpeur...

AVANTAGES DU CHOIX DE CETTE FORMATION

- Accompagnement avant la formation : remise à niveau en mathématiques, français et informatique, …
- Accompagnement pendant la formation : renforcement individualisé, soft skills, aide à la recherche de stage, …
- Accompagnement après la formation : mise en place de projet de création d'entreprise, technique de recherche d'emploi, approfondissement du projet …
- La formation peut-être financée par le CPF et un co-financement Région Réunion ou France Travail.

Centre de formation professionnelle et de promotion agricole

Plus d'information

Accueil EPL
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h00

Plus d'information sur la vie du centre

Internat sur demande
Resto-self sur demande
Parking
Accessibilité aux PSH

Contact

Standard : 0262 56 10 96
Adresse : 24 rue Raphaël BABET
97480 Saint-Joseph
Mail : cfppa.st-joseph@educagri.fr

Nos réseaux

Site internet
facebook
instagram
linkedin

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

EPLEFPA SAINT JOSEPH
Lycée-CFA-CFPPA-Exploitation
Angélo LAURET

REGION REUNION
www.regionreunion.com